

Mise à jour de cette page :
29/01/2026

Qualité de l'air : En 2030, les règles changent !

Santé Environnement



Qualité de l'air

La qualité de l'air s'est nettement améliorée depuis vingt ans : les

polluants diminuent, les dépassements de normes reculent et les politiques

publiques portent leurs fruits. Mais une nouvelle étape s'annonce : au 1^{er} janvier

2030, les valeurs limites de plusieurs polluants seront divisées par deux ou plus,

selon la nouvelle directive européenne. Cette évolution impose de repenser les

stratégies locales et nationales. L'ADEME accompagne dès maintenant les

collectivités dans cette transition. [d'après RA]

Ressources pour
comprendre et transmettre

Format :

Article en ligne

Année :

2025

Auteur :

Agence de la Transition

Ecologique - ADEME

Editeur :

ADEME

Consulter l'article

<https://infos.ademe.fr/air/2025/qualite-de-lair-en-2030-les-regles-changent?utm...>